

Rapport public

Date d'émission du rapport : 11 mars 2026

Numéro d'inspection : 2026-1098-0001

Type d'inspection :

Incident critique

Titulaire de permis : 2063414 Investment LP, par son partenaire général, 2063414 Ontario Limited

Foyer de soins de longue durée et ville : Owen Hill Community, Barrie

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 9 au 11 mars 2026

L'inspection concernait :

- Signalement n° 00165233, incident critique n° 2584-000011-25 – Signalement en lien avec la prévention et la gestion des chutes

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Système de gestion des médicaments

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'alinéa 123 (3) a) du Règl. de l'Ont. 246/22

Système de gestion des médicaments

Paragraphe 123 (3) – Les politiques et protocoles écrits doivent :

a) être élaborés, mis en œuvre, évalués et mis à jour conformément aux pratiques

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Ouest

609, rue Kumpf, 1^{er} étage
Waterloo ON N2V 1K8
Téléphone : 888-432-7901

fondées sur des données probantes et, en l'absence de telles pratiques, conformément aux pratiques couramment admises.

Selon la politique de documentation (documentation policy) du foyer, les membres de l'équipe interprofessionnelle doivent s'occuper de la documentation requise dans le dossier électronique d'administration des médicaments correspondant. On a administré un médicament à une personne résidente. Cependant, le membre du personnel concerné a omis de documenter le tout comme il se devait.

Sources : Dossiers cliniques d'une personne résidente; politique du foyer concernant la documentation dans les dossiers électroniques des personnes résidentes (Documentation – Electronic Resident Record Policy); entretiens avec des membres du personnel.